

Le conseiller municipal Cédric Némitz élu au CAF

Bienne, le 22 février 2013

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) salue l'élection d'un nouveau membre en son sein : M. Cédric Némitz, conseiller municipal biennois et directeur de la Formation, de la culture et du sport, a été élu jeudi 21 février 2013 par le Parlement biennois. Proposé par le Conseil municipal pour siéger au CAF, il y prend la succession de M. Pierre-Yves Moeschler, qui a quitté ses fonctions politiques à la fin 2012.

Pour le CAF, la poursuite d'une bonne collaboration avec le conseiller municipal en charge des affaires scolaires et culturelles de la Ville de Bienne est essentielle. C'est en effet principalement dans ces domaines que les questions de langues et de soutien à la minorité linguistique prennent toute leur importance.

Avec M. Erich Fehr, maire de Bienne, et Mme Silvia Steidle, directrice des Finances, M. Cédric Némitz complète la représentation du Conseil municipal biennois au sein du CAF. Cette participation de plusieurs conseillers municipaux au Conseil des affaires francophones permet des échanges fréquents d'informations et d'opinion. Elle favorise la recherche de solutions en faveur de la minorité francophone du district de Bienne et permet au CAF de travailler en faveur du bilinguisme, tant au niveau municipal que cantonal.

Des contacts fréquents ont lieu également avec la commune d'Evilard, dont le maire, M. Daniel Nussbaumer, siège au Conseil des affaires francophones, de même que M. Marcel Liengme, conseiller municipal et président d'une des sections du CAF, la Délégation à la coordination scolaire romande et interjurassienne (DECOO).

Pour le CAF, organe de droit cantonal, cette collaboration avec les autorités des deux communes du district bilingue de Bienne est essentielle. C'est en partie aussi grâce à ces relations que « *les communes municipales de Bienne et d'Evilard tiennent compte du bilinguisme dans l'accomplissement de leurs tâches et peuvent prendre des mesures pour en assurer la sauvegarde et le développement* », comme le prévoit la Loi sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne (LStP).

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) peuvent être retrouvés sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*